

COURS

Le but du droit est de réaliser un ordre juste. Dans l'histoire moderne, cela signifie qu'il doit assurer durablement la coexistence des libertés. La philosophie du droit étudie la signification mais aussi les limites de cet idéal.

L'ouvrage examine d'abord le droit d'un point de vue externe, à partir des données fournies par d'autres sciences, notamment la biologie, la psychologie et l'économie, qui permettent d'éclairer la nature juridique de l'espèce humaine.

Le droit est ensuite envisagé d'un point de vue interne, à travers quatre chapitres qui confrontent les principales théories du droit subjectif, de la règle juridique, du système juridique et de l'interprétation judiciaire.

L'avant-dernier chapitre traite de cas pratiques, sous-tendus par des conflits de principes : la désobéissance civile, la guerre d'ingérence (à propos du Kosovo), les greffes d'organes et la discrimination positive.

Le livre s'achève par un choix de 55 textes de « grands auteurs » qui en font un instrument de travail et de réflexion complet.

PHILOSOPHIE ET THÉORIE DU DROIT

René Sève

DA||LOZ

COURS

René Sève,
ancien élève
de l'École Normale
Supérieure,
directeur
de recherche au
CNRS, est depuis
2002 contrôleur
général au Ministère
des Finances.
Il est également
président de
l'Association
française de
philosophie du
droit et directeur
des *Archives
de philosophie
du droit* aux
éditions Dalloz.

PHILOSOPHIE ET THÉORIE DU DROIT

René Sève

25 €

DALLOZ·f

ISBN 978-2-247-05551-7
6714745



9 782247 055517

DALLOZ